

#15 Octobre 2024



**15 octobre 2024**

## **Journée Mondiale du Lavage des mains**

### **Le saviez-vous ?**

Le 15 octobre 2008, la première **Journée mondiale du lavage des mains** a été célébrée dans de très nombreux pays. Son objectif principal est de sensibiliser un maximum de personnes sur les conséquences d'une mauvaise hygiène des mains. Bon nombre d'associations humanitaires dont **CODEGAZ** sont impliquées dans l'organisation de cet évènement, avec pour cible principale de cette journée **les populations, les familles dans les villages et les enfants dans les écoles.**

L'hygiène des mains constitue un élément central de soins de santé sûrs et efficaces. Il s'agit d'une mesure de santé publique essentielle pour lutter contre différentes maladies telles que la pneumonie et la diarrhée. Les estimations mondiales et nationales montrent qu'il existe de grandes inégalités en matière d'accès au lavage des mains, y compris au sein d'un même pays. Lorsque des installations d'hygiène des mains sont disponibles, les études montrent que parfois les hommes ne les utilisent pas toujours. **Un soutien pérenne, des actions de sensibilisation, des interventions favorisant le changement comportemental, sont nécessaires pour obtenir une amélioration notable des politiques et des stratégies pour des évolutions durables.**



D'après le dernier rapport du Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement (août 2022), la moitié des établissements de soins dans le monde n'ont pas accès aux services d'hygiène de base et notamment à l'eau, au savon et aux produits hydro-alcooliques, que ce soit sur le lieu de soins ou aux toilettes.

Environ **3,85 milliards de personnes** utilisent de telles installations (dont 688 millions soignées dans des établissements sans aucun service d'hygiène) et **sont donc exposées à un plus grand risque d'infection.**



Ces estimations mondiales donnent une image plus claire, mais aussi **plus alarmante de la situation actuelle de l'hygiène dans les établissements de soins.**

## **CODEGAZ agit en lien avec cette journée mondiale**

Parmi les nombreuses activités et savoir-faire de CODEGAZ, l'association intervient notamment sur les deux sujets suivants :

- **L'eau et l'assainissement**

En construisant des infrastructures facilitant l'accès à l'eau et à l'assainissement, telles que des forages, des réseaux d'adduction, des sanitaires et des châteaux d'eau) au Burkina Faso, au Camerode, au Vietnam, au Bénin, au Burundi , au Togo, au Cap Vert, à Madagascar...

- **La santé et l'éducation**

En formant les enfants et les familles à l'hygiène dans les pays où elle intervient.

En favorisant l'accueil et le développement des enfants défavorisés (via la scolarisation et l'accès à l'hygiène à l'école).

### **Exemples d'actions :**

**A Madagascar, dans la ville de Morondava**, réalisations de bâtiments scolaires, de réseaux d'assainissement, de châteaux d'eau, de latrines et de bornes fontaines construits ou réhabilités avec le soutien de la ville du Grand Quevilly entre 2010 et 2023, et celui de la CCAS entre 2019 et 2023.



**Au Burkina Faso, dans de nombreuses provinces** depuis 1999, l'accès à l'eau et à l'assainissement est au cœur de l'action de CODEGAZ, avec à la clé des formations à l'hygiène et au cycle de l'eau.



### **Projets en cours :**

**Au Congo Brazaville**, dans la ville de MOUYONDZI , projet de réhabilitation d'un ancien réseau d'assainissement et de distribution d'eau .

**Au Cap Vert**, dans le village de VALE CUSTA ( Commune de SAO DOMINGOS) , extension du réseau d'eau potable existant en vue de l'alimentation de la localité .

D'autres projets d'adduction d'eau sont à l'étude au Cameroun et au Laos.



**A l'occasion de cette journée mondiale  
N'hésitez plus et adhérez à CODEGAZ\***



**Faire un don**



**Adhérer**

Président : 07 44 72 96 83



: [contact@codegaz.org](mailto:contact@codegaz.org)

CODEGAZ.ORG



CODEGAZVIDEO

*\*Cette adhésion vous permettra d'être informé des actions de l'association, de participer à ses événements, et pourquoi pas de devenir bénévole, de financer des projets... Une cotisation annuelle de 30 euros vous revient à un peu plus de 10 euros, après défiscalisation (66% des sommes versées sont déductibles de votre impôt sur le revenu).*